Enquête « Rentrée 2019 : avec ou sans AESH ? » **[1]**

TouPI, Autisme France et Info droit handicap ont réalisé une étude sur la présence des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) auprès des enfants handicapés qui en ont besoin, lors de cette rentrée scolaire 2019. 1.722 personnes ont répondu, couvrant une grande partie du territoire français. Elles ont signalé : 527 élèves sans AESH (malgré une notification de la MDPH) dont 89 qui ont été entièrement privés de scolarisation du fait de cette absence ; 99 élèves ayant leur AESH individuelle sur un temps inférieur au temps notifié par la MDPH ; 226 élèves encore en attente de la notification d'AESH, malgré des dossiers déposés bien souvent plus de 4 mois auparavant. Les trois associations estiment qu'à l'échelle nationale, 11.000 à 13.000 élèves n'ont pas leur AVS et que 1.900 à 2.200 sont privés de scolarisation en raison de l'absence de leur AVS. Télécharger la synthèse de l'enquête (.pdf, 753 Ko) [2]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/enqu%C3%AAte-%C2%AB-rentr%C3%A9e-2019-avec-ou-sans-aesh-%C2%BB
[2] https://toupi.fr/wp-content/uploads/2019/09/Synthese-enquete-AESH-2019-09-22-vdef.pdf